

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 25 (1874)
Heft: 8

Rubrik: Bulletin des Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les comptes de l'administration de la police forestière indiquent
pour l'exercice de 1873 11,261 fcs. 23 cts.
Les dépenses s'élèvent à 49,428 " 11 "
Il en résulte un excès de dépenses de 38,166 fcs. 88 cts.

Durant l'exercice de 1872/73 on a accordé l'autorisation d'exploiter pour l'exportation

- 63267 grands bois de construction,
- 1120 bois de sciage,
- 1960 bois de service,
- 13065 moules de bois.

En général les bois de construction ont été consacrés à l'exportation, tandis que la plus grande partie des autres assortiments de bois ont trouvé leur emploi dans le canton.

Le nombre des délits forestiers s'est élevé en 1873 à 3655, les amendes prononcées arrivent au chiffre de 19,482 fcs. 50 cts.

Bulletin des Cantons.

Le docteur Ch. H. Ed. de Berg, conseiller forestier royal de Saxe et ancien directeur de l'academie forestière de Tharand, est mort le 24 juin dernier, d'une maladie de poumons, à l'âge de 74 ans.

Monsieur de Berg était membre honoraire de la société des forestiers suisses.
